

## Garantie de crédits

# Les engagements de la CCG en hausse de 32% au premier semestre



La hausse de l'activité de la CCG a concerné l'ensemble des produits de garantie en faveur des TPME.

L'activité de la Caisse centrale de garantie au premier semestre 2015 a permis à 2.265 entreprises d'accéder à près de 4 milliards de DH de crédits bancaires, en hausse de 33% en volume et de 65% en nombre d'opérations. Globalement, les engagements de garantie donnés par la CCG en faveur des TPME ont totalisé 2,1 milliards, en hausse de 32% sur un an.

**P**remier semestre dynamique pour la Caisse centrale de garantie (CCG). Son activité a profité à 2.265 entreprises qui ont bénéficié d'un volume de crédits bancaires de près de 4 milliards de DH, contre environ 3 milliards de DH une année plus tôt, soit un accroissement de 33% en volume et de 65% en nombre d'opérations. « Cette dynamique est induite par les performances de l'ensemble des produits de garantie (...) en faveur des TPME (très petites entreprises ou moyennes entreprises) » pour « financer leurs besoins aussi bien d'exploitation, d'export, d'investissement, de transmission que de restructuration financière », a indi-

qué la CCG dans un communiqué. Ainsi, les crédits d'investissements garantis au cours des six premiers mois de l'année ont progressé de 26%, s'élevant à 756 millions de DH. Ce qui doit générer des investissements de l'ordre de 1,8 milliard de DH et près de 7.400 emplois directs, selon la CCG.

Et c'était surtout « Damane Express », restant sur sa lancée depuis son lancement en juin 2012, qui a tiré vers le haut les indicateurs de performance de la Caisse. Ce produit dédié à la garantie des prêts bancaires en faveur des très petites entreprises (TPE) a permis à 1.657 entreprises d'accéder à des crédits bancaires d'un montant global de 425

millions de DH, soit une augmentation de 78% en nombre et 44% en volume, indique la CCG. De ce fait, les engagements de garantie donnés par la CCG en faveur des TPME durant le premier semestre ont totalisé 2,1 milliards de DH, en hausse de 32% par rapport à la même période de 2014. En ce qui concerne l'activité de cofinancement par la CCG et les banques des projets d'investissement ou d'opérations de restructuration financière, le même communiqué fait état d'un volume de 542 millions de DH de crédits octroyés par la Caisse durant ce semestre, « soit presque 3 fois le niveau enregistré sur la même période en 2014 ». Une évolution à mettre essentiellement à l'actif du Fonds de soutien financier aux TPME qui, est-il rappelé, vise à soutenir conjointement avec les banques les entreprises viable, mais connaissant des difficultés financières passagères. Il a été lancé en juin 2014 à l'initiative de Bank Al-Maghrib, du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) et de la CCG, avec pour objectif de consolider la résilience des TPME, accessoirement les entreprises de taille intermédiaire (ETI), et renforcer leur capacité à contribuer à la croissance économique. Le Fonds a permis la mobilisation de 900 millions de DH, dont 500 millions directement sur ses propres ressources ; le reliquat de 400 millions de DH étant injecté par les banques, selon la CCG.

Par ailleurs, globalement, les interventions de la CCG au titre des six premiers mois de 2015, aussi bien en garantie qu'en cofinancement, ont profité essentiellement à trois secteurs. Il s'agit des industries manufacturières, qui accaparent 30% de ces interventions, suivies des secteurs du commerce (24%) et du BTP (20%). ■

Lahcen Oudoud